



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1419 du 13 Octobre 2018**

#### **Le Chef de l'Etat a voté au Lycée Sainte Marie dans le cadre des élections municipales et régionales**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, accompagné de la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA, a accompli son devoir civique, ce samedi 13 octobre 2018, au Lycée Sainte Marie de Cocody, dans le cadre des élections municipales et régionales 2018.

Le Chef de l'Etat a voté au bureau numéro 06 où il s'est soumis à toutes les formalités administratives en vigueur, avant de glisser son bulletin de vote dans l'urne transparente prévue à cet effet.

Dans la déclaration faite à la presse à l'issue du vote, le Président Alassane OUATTARA a exprimé sa joie d'avoir accompli cet acte citoyen et a exhorté tous ses compatriotes à participer massivement et pacifiquement à ces élections, les dernières avant l'élection présidentielle de 2020, en votant les candidats de leur choix.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a souligné l'importance de ce scrutin, qui doit permettre de désigner des élus compétents et honnêtes à même de l'aider à mettre en œuvre ses grands projets en faveur des Communes et des Régions pour le progrès de la Côte d'Ivoire et le bonheur des Ivoiriens, sans exclusive.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information -  
Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)